



enceinte de 6 mois et tombée dans un immeuble en travaux

Par manon1234, le 08/01/2009 à 09:37

Bonjour,

Lundi je suis allée faire une échographie 3d non médicale (je suis enceinte de 6 mois)dans un cabinet à paris, l'immeuble était en travaux, ils faisaient l'ascenseur, changement à neuf etc...).

En sortant, les personnes étaient sur le palier entrain de faire leurs travaux avec tout leurs matériels qu'il faut enjamber, la lumière était coupée aux étages inférieurs, du coup plus de visibilité à partir d'un moment dans l'escalier qui tourne un peu, et ils avaient enlevés les rampes d'escalier, je suis descendue la main sur le mur, mais je suis tombée.

Les personnes sont descendues parce que mon compagnon à commencer à crier, un des travailleurs est allé au rdc voir l'electricien pour lui demander de rétablir de suite la lumière qu'il avait coupé parce qu'une femme enceinte venait de tomber.

Dans l'immeuble rien n'est indiqué sur papier qu'il est en travaux.

Nous sommes allés aux urgences de l'hospital ou je dois accoucher, je suis actuellement en arrêt de travail (inscription : menace d'accouchement prématuré) + 1 entorse à chaque pied, mollet etc...

On nous à dit d'envoyer une lettre au syndic et à l'entreprise et d'aller voir le gardien pour les avoir.

Le lendemain mon compagnon est retourné à l'immeuble (ils avaient remis les rampes), il est allé voir le gardien et la gardienne, ils ont refusés de lui donnés, se moquant de lui et de moi (que j'avais qu'à faire attention, qu'il aurait du me porter etc...), le gardien la menacé avec un baton.

Il est parti au commissariat qui lui a conseillé de porter plainte mais si possible avec tous les noms (syndic, entreprise, gardien)ce que nous avons réussis à avoir hier (par le cabinet d'échographie).

Nous souhaitons aller porter plainte.

Avez-vous des conseils sur la marche exact à suivre ?

Vous remerciant par avance pour vos réponses.

Cordialement.